

COMMUNIQUÉ de PRESSE



MERCREDI 21 JANVIER 2026 - BETTON

Signature d'une nouvelle convention Institut français – Région Bretagne Engagés ensemble depuis 20 ans pour la mobilité internationale des artistes

La Région Bretagne et l’Institut français, établissement chargé de l’action culturelle extérieure de la France, unissent leurs forces pour soutenir la mobilité des artistes bretons à l’international et favoriser les échanges culturels à l’étranger. Initié en 2006, ce partenariat a permis de financer plus de 230 projets dans des disciplines variées (arts visuels, musique, théâtre...), contribuant au rayonnement des talents bretons et à la diversité culturelle. Il va se poursuivre sur la période 2026-2028.

REFORCER LES COOPÉRATIONS

Malgré les contraintes budgétaires, la nouvelle convention 2026-2028 réaffirme cette ambition : dans le contexte actuel, il est plus que jamais nécessaire de **renforcer les coopérations européennes et internationales**. L’Institut français et la Région Bretagne ont défini **trois priorités** :

- **les arts visuels**, un secteur stratégique pour la Bretagne ;
- **les territoires de coopération** identifiés par la Région : les **pays celtes**, le **Japon** et la région de **Grande-Pologne** ;
- le soutien aux **projets structurants et innovants**, qui favorisent la professionnalisation et débouchent sur des échanges culturels durables.

Ce partenariat illustre la volonté commune de la Région Bretagne et de l’Institut français de promouvoir la création artistique, la diversité culturelle et le dialogue entre les sociétés.

Le budget de **80 000 €**, abondé à parité par les deux parties, est reconduit.

FAIRE RAYONNER LA BRETAGNE

À l’issue de la signature, la **Vice-présidente à la Culture de la Région Bretagne, Gaëlle Le Stradic**, déclare : « Depuis vingt ans, notre partenariat avec l’Institut français ouvre des horizons aux

artistes bretons. Cette coopération a permis de faire rayonner la Bretagne à l’international et de tisser des liens durables avec des acteurs culturels du monde entier. En la renouvelant pour la période 2026 - 2028, nous réaffirmons notre ambition : soutenir la mobilité des artistes, renforcer les échanges interculturels et accompagner des projets structurants qui portent nos valeurs de diversité culturelle, d’égalité et de responsabilité environnementale.»

« VALORISER LA RICHESSE ARTISTIQUE »

Eva Nguyen Binh, Présidente de l’Institut français, explique pour sa part : « L’Institut français œuvre à valoriser la diversité et la richesse artistiques, culturelles et intellectuelles qui caractérisent le territoire français. Ces vingt ans de coopération avec la Région ont permis la mise en œuvre à l’international de plus de 200 projets portés par des professionnels bretons de tous les champs de la culture. Nous sommes très heureux de la poursuite de ce partenariat, qui contribue à la diplomatie culturelle de la Bretagne et de la France.»

CRÉATIONS, RÉSIDENCES, RENCONTRES...

Point d’orgue de la coopération, en 2025, l’**Orchestre National de Bretagne** s’est produit avec le **BBC National Orchestra**

of Wales, à **Londres** et **Cardiff**, dans le cadre des prestigieux BBC Proms (photo © Chris Christodoulou). Dix-neuf musiciens de l’ONB et quatre membres de l’équipe technique et de production ont fait le déplacement en train ! L’ONB et le BBC NOW se produiront également à **Rennes** les 23 et 24 janvier prochains.



En matière d'**arts visuels**, des échanges fructueux voient aussi le jour grâce à la convention. En 2025, les centres d’art Passerelle à **Brest** et La Criée à **Rennes** se sont associés à l’Aberystwyth Arts Centre, au **Pays de Galles**, avec un projet commun autour de la **céramique**. Ainsi, le céramiste breton Quentin Marais est parti en résidence au Pays de Galles quand l’artiste galloise Bonnie Grace a été accueillie à **Crozon**.